

CAMPUS MISE A DISPOSITION DE L'ANCIENNE GENDARMERIE A LA CAPG

Intervention de **Paul Euzière**
Président du groupe "Grasse à Tous-Ensemble et Autrement"

Il s'agit de mettre à disposition de la CAPG pour les besoins d'extension du Campus le bâtiment de **l'ancienne gendarmerie qui était jusqu'à présent la Maison des associations.**

D'une part, je voudrais rappeler que **ce projet n'a jamais été préparé en Commission municipale d'urbanisme**, qu'il est passé de la ville à l'Agglomération sans débat de fond des assemblées délibérantes et que le résultat en est que l'on procède par à coups.
Cette délibération en est un bon exemple.

La première question est : **que devient la Maison des associations** qui est un équipement utile aux Grassois?

Comptez-vous la remplacer ou la supprimer ?

Deuxième question :

Qu'en est-il du Permis de Construire ?

Il y a un **changement d'affectation des locaux avec des aménagements obligatoires**, par exemple pour les PMR, et sûrement des travaux à envisager.

Déoulant de cette question, une autre relative au Permis de construire initial du Campus:

y a-t-il un Permis de Construire Modificatif du Campus ?